



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 1^{er} juillet 2019

Communiqué de presse

Opération coordonnée de lutte contre la pêche illégale et destruction de nasses

A l'initiative du Comité Opérationnel de Lutte contre la Délinquance Environnementale (COLDEN) placé sous la double autorité du préfet de la Martinique et du procureur de la République et dans le cadre du plan régional de contrôle des pêches et de l'environnement marin (PRCPEM), une opération de police des pêches en mer a été coordonnée par la direction de la mer les 26, 27 et 28 juin 2019.

Le remorqueur Maïto de la marine nationale, l'embarcation Thazard de l'unité littorale de la direction des affaires maritimes et les plongeurs de la brigade nautique de la gendarmerie départementale sont intervenus entre la baie de Fort-de-France et les îlets du François, en longeant la façade atlantique de la Martinique.

L'opération a permis de localiser et de relever vingt-cinq casiers sans marquage, situés dans des zones interdites à la pêche en raison du risque chlordecone.

La pêche maritime dans une zone d'interdiction est punie par la loi (45 000 euros d'amende encourue, ainsi que la confiscation de l'objet et du produit de l'infraction), de même que l'absence de signalement ou d'identification d'un engin de pêche maritime (1 500 euros d'amende encourue ainsi que la confiscation de l'objet et du produit de l'infraction).

Les opérations du COLDEN ont pour objectif d'améliorer le partage de l'information et la coordination des actions administratives et pénales afin de préserver plus efficacement d'une part l'environnement et d'autre part la santé publique des consommateurs. C'est à ce titre que la lutte contre la pêche en zones interdites et notamment en zones contaminées par la chlordécone figure parmi les priorités du COLDEN. D'autres opérations de cette nature interviendront dans les prochains mois.

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972